

# franc jeu

UNE PUBLICATION OFFICIELLE DE L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

NUMÉRO 1 - 2010



## Vancouver 2010

L'AMA aux Jeux olympiques  
et paralympiques



**AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE**

info@wada-ama.org  
www.wada-ama.org

**BUREAU PRINCIPAL**

800 PLACE VICTORIA - SUITE 1700  
CASE POSTALE 120  
MONTRÉAL, QC  
CANADA H4Z 1B7  
TÉL: +1 514 904 9232  
FAX: +1 514 904 8650

**BUREAU RÉGIONAL AFRICAÏN**

PROTEA ASSURANCE BUILDING  
8E ÉTAGE  
GREENMARKET SQUARE  
LE CAP  
8001 AFRIQUE DU SUD  
TÉL: +27 21 483 9790  
FAX: +27 21 483 9791

**BUREAU RÉGIONAL ASIE/OCÉANIE**

C/O JAPAN INSTITUTE OF SPORTS SCIENCES  
3-15-1 NISHIGAOKA, KITA-KU, TOKYO  
115-0056 JAPON  
TÉL: +81 3 5963 4321  
FAX: +81 3 5963 4320

**BUREAU RÉGIONAL EUROPÉEN**

MAISON DU SPORT INTERNATIONAL  
AV. DE RHODANIE 54  
1007 LAUSANNE, SUISSE  
TÉL: +41 21 343 43 40  
FAX: +41 21 343 43 41

**BUREAU RÉGIONAL D'AMÉRIQUE LATINE**

CENTRE MONDIAL DU COMMERCE DE  
MONTEVIDEO  
TOUR II, UNITÉ 712 - 7E ÉTAGE  
CALLE LUIS A DE HERRERA 1248  
MONTEVIDEO, URUGUAY  
TÉL: +598 2 623 5206  
FAX: +598 2 623 5207

**ÉDITEUR**

FRÉDÉRIC DONZÉ

**CONTRIBUTEURS**

CATHERINE COLEY  
FRÉDÉRIC DONZÉ  
NATHALIE LESSARD  
JULIE MASSE  
JENNIFER SCLATER  
STACY SPLETZER-JEGEN  
COVAN

**DESIGN**

COMMUNICATIONS ANTHONY PHILBIN,  
MONTRÉAL

**PHOTOS**

AMA  
COVAN

Toutes les informations publiées dans ce numéro étaient exactes au moment de l'impression. Les articles publiés dans ce numéro, et les opinions exprimées par les auteurs, sportifs et experts, ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Agence mondiale antidopage.

La reproduction des articles de *Franc Jeu* est encouragée. Pour toute autorisation, veuillez envoyer une demande écrite au Département de la communication de l'AMA (media@wada-ama.org). Le magazine *Franc Jeu* doit être crédité dans toute reproduction.



05



// Éditoriaux



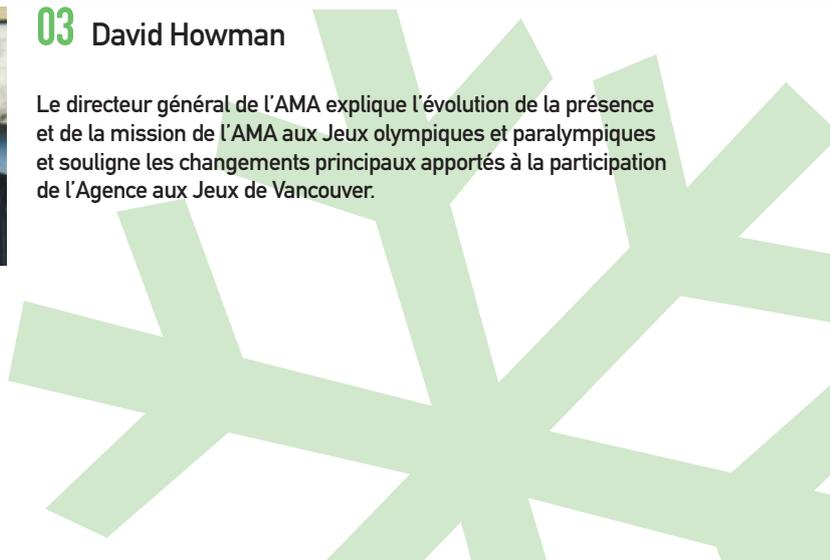
01 John Fahey

Le président de l'AMA rappelle qu'il incombe à chaque pays, chaque fédération sportive, chaque membre de l'entourage des sportifs et, surtout, chaque sportif de veiller à ce que les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 constituent une plateforme pour l'excellence sportive authentique.



03 David Howman

Le directeur général de l'AMA explique l'évolution de la présence et de la mission de l'AMA aux Jeux olympiques et paralympiques et souligne les changements principaux apportés à la participation de l'Agence aux Jeux de Vancouver.





## Une section spéciale Vancouver 2010 sur le site Web de l'AMA

L'AMA a créé une section spéciale consacrée aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver sur son site Web ([www.wada-ama.org/avancouver](http://www.wada-ama.org/avancouver)).

Outre la version électronique du magazine *Franc Jeu*, cette section comprend les règles antidopage du CIO pour les Jeux olympiques, ainsi que les documents antidopage du CIP pour les Jeux paralympiques.

### // En couverture

## 05 Vancouver 2010

Une vue d'ensemble des rôles et des responsabilités de l'AMA aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, qui reflètent l'importance d'une approche globale de la lutte contre le dopage.

### Aussi dans cette section :

Le rôle de l'AMA en bref . . . . .	10
Observateurs indépendants aux Jeux olympiques . . . . .	13
Équipe de sensibilisation aux Jeux olympiques . . . . .	15
Observateurs indépendants aux Jeux paralympiques . . . . .	17
Équipe de sensibilisation aux Jeux paralympiques . . . . .	18

### // À propos du COVAN

Le comité d'organisation des Jeux a accordé une attention particulière à l'éducation et à la dissuasion antidopage.

L'engagement et les programmes . . . . .	19
antidopage du COVAN	
Vidéo de l'AMA et du COVAN . . . . .	20
sur le contrôle du dopage	
Un laboratoire de pointe . . . . .	21
pour les Jeux	



# Une responsabilité collective

L'Hon. John Fahey, A.C., Président de l'AMA

// Editorial

**Tous les deux ans**, les Jeux olympiques et paralympiques attirent les regards sur l'excellence sportive. Des milliers d'athlètes parmi les meilleurs du monde concourent en quête des honneurs ultimes. Les enjeux importants associés aux Jeux requièrent la mise en place de mesures antidopage rigoureuses afin de protéger l'intégrité des compétitions.

Il y a un peu moins de deux ans, alors que tous les yeux étaient tournés vers Pékin, la coordination renforcée des efforts des différents acteurs de la lutte contre le dopage — l'AMA, le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (CIP), les fédérations sportives internationales (FI) et les organisations nationales antidopage (ONAD) — a eu un impact déterminant. Un nombre important de sportifs ont été empêchés de participer aux Jeux pour avoir enfreint les règles antidopage au cours des semaines précédant l'événement. Plusieurs autres cas de violations des règles antidopage ont été détectés au cours des Jeux et, dans les mois qui ont suivi, d'autres cas ont encore été découverts via des analyses additionnelles d'échantillons par de nouvelles méthodes de détection.

J'ai l'espoir que cette collaboration poussée dans la lutte contre le dopage contribuera à préserver l'intégrité des Jeux de Vancouver. Grâce aux mesures rigoureuses mises en place par le CIO et le CIP, en collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN), les sportifs honnêtes peuvent se sentir rassurés quant aux efforts déployés pour protéger leur droit de concourir dans un environnement sain et équitable.

L'AMA remplira plusieurs rôles avant et pendant les Jeux. L'Agence sera active en matière de contrôles avant les

Jeux, et des équipes d'Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs de l'Agence seront présentes à Vancouver. L'AMA dispose également d'un droit de révision des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques et d'un droit d'appel des décisions prises par le CIO et le CIP en matière de dopage en relation avec les Jeux. Vous trouverez davantage d'information sur ces programmes dans les pages suivantes de ce numéro de *Franc Jeu*.

Ces efforts des organisations antidopage garantiront-ils des Jeux « propres » à Vancouver? Je ne pourrais l'affirmer. Dans le sport, comme dans tout autre domaine de la société, le comportement humain est rarement prévisible. Il existera toujours des sportifs qui tenteront de battre leurs concurrents par tous les moyens. Mais une chose est très claire : ceux qui prendront le risque de se doper avant ou pendant les Jeux de Vancouver courront un risque d'être démasqués encore plus important que lors des Jeux olympiques et paralympiques précédents.

Depuis la mise en place du Code mondial antidopage (le Code) en 2004, la lutte contre le dopage dans le sport a fait des pas de géant dans le monde entier. Davantage de sports ont commencé à effectuer des contrôles hors compétition, ainsi que le Code l'exige. Les gouvernements sont de plus en plus actifs à différents niveaux, notamment dans le soutien de programmes nationaux de contrôle. Au fil du temps, les stratégies de contrôle elles-mêmes sont devenues plus sophistiquées, plus ciblées et appuyées par des enquêtes menées par des agences chargées de l'application de la loi, qui permettent de découvrir des informations essentielles sur des cas de violations potentielles des règles antidopage. D'importantes avancées ont également été réalisées sur le plan scientifique.



« Il incombe à chaque pays, chaque fédération sportive, chaque membre de l'entourage des sportifs et, surtout, chaque sportif de veiller à ce que les Jeux constituent une plateforme pour l'excellence sportive authentique plutôt qu'une source d'embarras pour eux. »

Ces progrès sont encourageants. Il incombe maintenant à chaque pays, chaque fédération sportive, chaque membre de l'entourage des sportifs et, surtout, chaque sportif de veiller à ce que les Jeux constituent une plateforme pour l'excellence sportive authentique plutôt qu'une source d'embarras pour eux. Les pays et les organisations sportives doivent faire en sorte que seuls leurs sportifs honnêtes prennent part aux Jeux. Les membres de l'entourage des sportifs doivent encourager les sportifs à faire de leur mieux sans artifices, de façon naturelle. Quant aux sportifs, plus que quiconque, ils peuvent faire une réelle différence en faisant preuve de leur engagement en faveur de valeurs saines.

En tant qu'organisation internationale indépendante chargée de promouvoir, de coordonner et de superviser la lutte contre le dopage dans le sport, l'AMA travaille chaque jour à offrir un environnement sain aux sportifs du monde entier, qu'ils participent ou non aux Jeux olympiques ou paralympiques. Alors que les yeux du monde entier sont tournés vers Vancouver, je fais le vœu que les sportifs présents justifient leur privilège de participer aux Jeux en choisissant de dire non au dopage et de dire oui au véritable esprit sportif. ■





# Protéger les sportifs « propres »

David Howman, Directeur général de l'AMA

// Editorial

**Les Jeux olympiques et paralympiques** représentent toujours une occasion spéciale pour l'AMA de contribuer aux succès des sportifs « propres ».

Les Jeux de Vancouver sont les sixièmes auxquels l'AMA a été invitée pour mener ses programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs. Il s'agit là d'un signe clair de l'engagement du Comité international olympique (CIO) et du Comité international paralympique (CIP) à mettre en œuvre des programmes antidopage

Je suis convaincu que des milliers de sportifs en apprendront davantage sur leurs droits et leurs responsabilités en matière de lutte contre le dopage dans les Villages olympiques de Vancouver et de Whistler, grâce aux experts internationaux recrutés par l'AMA et aux nombreuses ressources à leur disposition dans les Centres de sensibilisation de l'AMA.

La sensibilisation représente un volet important des activités quotidiennes de l'AMA et de notre présence aux

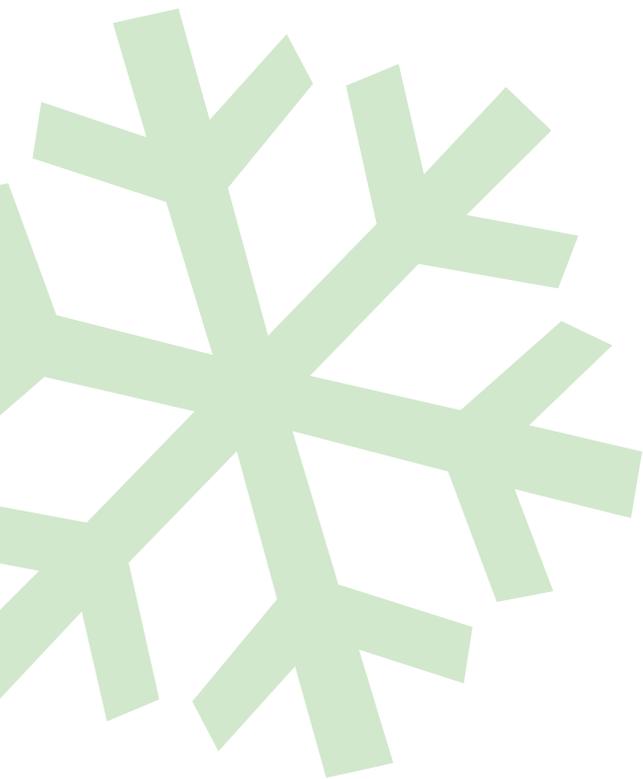
« Les sportifs sont au cœur de nos efforts. Nos programmes de sensibilisation des sportifs et des Observateurs indépendants reflètent notre engagement à protéger le droit des sportifs de pratiquer leur sport dans un environnement sans dopage. »

rigoureux, mais aussi d'une reconnaissance du succès de ces deux initiatives de l'AMA.

Au fil des ans, le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA a sensibilisé des centaines de milliers de sportifs dans le monde à l'importance du sport sans dopage. Grâce à une approche ludique et interactive visant à faire prendre conscience aux sportifs et à leur entourage des dangers du dopage, ce programme présente un aspect moins connu de la lutte contre le dopage. L'ambiance détendue et le Quiz Franc Jeu encouragent les sportifs à tester leurs connaissances et à poser des questions aux experts présents. Cette approche permet aussi aux sportifs de prendre part activement à la protection de leur sport.

Jeux. Mais je suis également très heureux que la mission d'Observateurs indépendants que l'Agence mènera à Vancouver prenne, pour la première fois dans le cadre des Jeux olympiques, la forme d'un audit. Cette approche a connu un succès considérable dans le cadre d'autres manifestations auxquelles l'AMA a participé, y compris les Jeux paralympiques de Pékin en 2008.

Lors des Jeux olympiques passés, l'équipe des Observateurs indépendants a supervisé les différentes étapes du contrôle du dopage et de la gestion des résultats, puis publié un rapport. Les organisateurs de la manifestation recevaient ainsi les recommandations de l'équipe plusieurs semaines après l'événement. Le nouveau format de type audit permettra désormais aux



Observateurs indépendants de rencontrer les organisateurs des Jeux sur une base quotidienne. L'équipe publiera encore un rapport après les Jeux, mais les réunions quotidiennes avec les organisateurs feront en sorte que les suggestions d'amélioration formulées par les experts puissent être reçues et mises en application en temps réel.

Cette évolution est importante. D'une part, cette nouvelle approche est pratique pour les organisateurs. D'autre part, elle renforce la protection offerte aux sportifs « propres » et leur confiance à l'égard de la qualité des procédures de contrôle du dopage et de gestion des résultats.

Les sportifs sont au cœur de nos efforts. Nos programmes de sensibilisation des sportifs et des Observateurs indépendants reflètent notre engagement à protéger le droit des sportifs de pratiquer leur sport dans un environnement sans dopage. En collaboration avec nos partenaires de la lutte contre le dopage, nous voulons faire en sorte que les champions qui respectent les règles disposent d'une plateforme les aidant à réaliser leurs rêves.

L'AMA, le CIO, le CIP et le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) ont la responsabilité d'offrir aux sportifs la possibilité de participer aux Jeux dans un environnement sain. L'AMA remplit son rôle avec détermination pour faire en sorte que la confiance des sportifs et du public en ces Jeux ne soit pas entachée par les actions de l'un ou l'autre sportif choisissant de tricher en se dopant. ■



# Vanc 2010



# ouver

## Les Jeux olympiques et paralympiques de 2010

verront les meilleurs athlètes de sports d'hiver se mesurer, respectivement du 12 au 28 février et du 12 au 21 mars 2010 à Vancouver (Canada). Afin de protéger l'intégrité des Jeux, le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (CIP), l'Agence mondiale antidopage (AMA), le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) et les autres organisations engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport collaborent étroitement pour s'assurer que des mesures antidopage rigoureuses soient en place avant et pendant ces grandes manifestations.



**Tandis que le CIO et le CIP sont responsables des mesures antidopage de leurs Jeux respectifs, la participation de l'AMA aux Jeux olympiques et paralympiques de 2010 revêtira plusieurs formes: contrôles pré-Jeux, révision potentielle d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), droit d'appel de décisions, présence d'Observateurs indépendants (OI) et sensibilisation des sportifs. Cette palette d'activités reflète l'importance d'une approche globale de la lutte contre le dopage dans le sport.**



### Contrôles pré-Jeux

De manière générale, les contrôles en compétition sont planifiés et réalisés par l'organisateur de la manifestation. En l'occurrence, et comme pour les Jeux olympiques précédents, le CIO sera responsable des contrôles effectués lors de la période des Jeux olympiques — qui s'étend de l'ouverture du Village olympique à la cérémonie de clôture des Jeux, soit du 4 au 28 février 2010. Le CIO travaillera avec le COVAN pour réaliser des contrôles sur les sites olympiques pendant cette période.

Mais les contrôles du dopage feront également l'objet d'une attention particulière en dehors des sites olympiques. Certains sportifs arrivent au Village olympique alors que les Jeux ont déjà débuté; d'autres le quittent sitôt leur compétition terminée. D'autres encore logent ailleurs qu'au Village. Ainsi, sur la base du modèle mis en place aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City en 2002 et constamment renforcé depuis, le CIO, le COVAN et

l'AMA ont créé un groupe de travail chargé de planifier et de coordonner les contrôles avant l'ouverture des Jeux. Ce groupe collabore étroitement dans le cadre de la planification des contrôles et de la sélection des sportifs à contrôler.

De plus, ce groupe est chargé de coordonner les contrôles et de réunir les informations sur la localisation des sportifs qui participeront aux Jeux, notamment par l'entremise du système d'administration et de gestion antidopage de l'AMA (ADAMS).

Avant et pendant les Jeux, le groupe de travail sera en contact régulier avec les différentes organisations antidopage effectuant des contrôles, y compris les fédérations internationales (FI), les organisations nationales antidopage (ONAD) et les comités nationaux olympiques (CNO).

« Cette approche coordonnée s'est avérée efficace lors des dernières éditions des Jeux », explique le directeur général de l'AMA, David Howman. « En 2008, un nombre important de sportifs ont été empêchés de participer aux Jeux olympiques de Pékin parce qu'ils avaient violé des règles antidopage dans les semaines précédant la manifestation. Nous voulons faire en sorte que les Jeux soient une plateforme offrant aux sportifs « propres » la possibilité de parvenir à l'excellence sportive dans un environnement propice. »

Ainsi qu'elle l'a fait lors des dernières éditions des Jeux olympiques, à la demande du CIO et en coordination avec celui-ci, l'AMA pourra effectuer des contrôles durant la période des Jeux sur des sportifs qui participeront aux



Jeux mais qui ne sont pas encore installés au Village olympique ou qui ne s'entraînent pas sur des sites olympiques. Par une délégation de pouvoir du CIO, l'AMA pourra ainsi contrôler dans le monde entier, de façon inopinée, les futurs participants aux Jeux à partir de l'ouverture du Village olympique le 4 février 2010.

En plus des contrôles sur les sites olympiques pendant les Jeux, le CIO est responsable de la gestion des résultats de tous les contrôles liés aux Jeux.

## En plus des contrôles sur les sites olympiques pendant les Jeux, le CIO est responsable de la gestion des résultats de tous les contrôles liés aux Jeux.

L'AMA travaille également en étroite collaboration avec le Comité international paralympique pour coordonner les activités pré-Jeux. Le programme de contrôles hors compétition de l'Agence mettra l'accent sur les sportifs dont la participation aux Jeux paralympiques de Vancouver est prévue, à l'instar du dispositif mis en place pour les Jeux olympiques.

Dans le cadre des Jeux de Vancouver, le CIO (pour la première fois) et le CIP utiliseront ADAMS pour leurs programmes de contrôle du dopage. ADAMS leur fournira un outil hautement sécuritaire pour les activités de planification, de coordination et de gestion de leurs programmes respectifs. De plus, ADAMS permettra aux organisateurs d'enregistrer directement dans le système les formulaires de contrôle de dopage depuis les postes de contrôle du dopage. ▶



## Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Conformément au Code mondial antidopage (le Code) — le document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports — les sportifs dont la condition médicale ou l'état de santé l'exige peuvent demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) selon les critères établis par le Standard international pour l'AUT (SIAUT).

Les AUT doivent être accordées de manière harmonisée entre les pays et en conformité avec le SIAUT. Les

d'exemption. Les athlètes qui ne sont pas déjà au bénéfice d'une AUT dûment approuvée peuvent demander à obtenir une AUT de la part du CIO. Le CAUT examinera rapidement ces nouvelles demandes conformément au SIAUT et rendra une décision qui constituera la décision finale du CIO. »

Cela permet aux sportifs concourant à Vancouver qui ne disposent pas d'AUT de faire une demande en ce sens pour les Jeux s'ils en ont besoin. Selon les règles

# L'AMA dispose d'un droit d'appel pour les décisions prises par le CIO et le CIP en matière de dopage dans le cadre des Jeux.

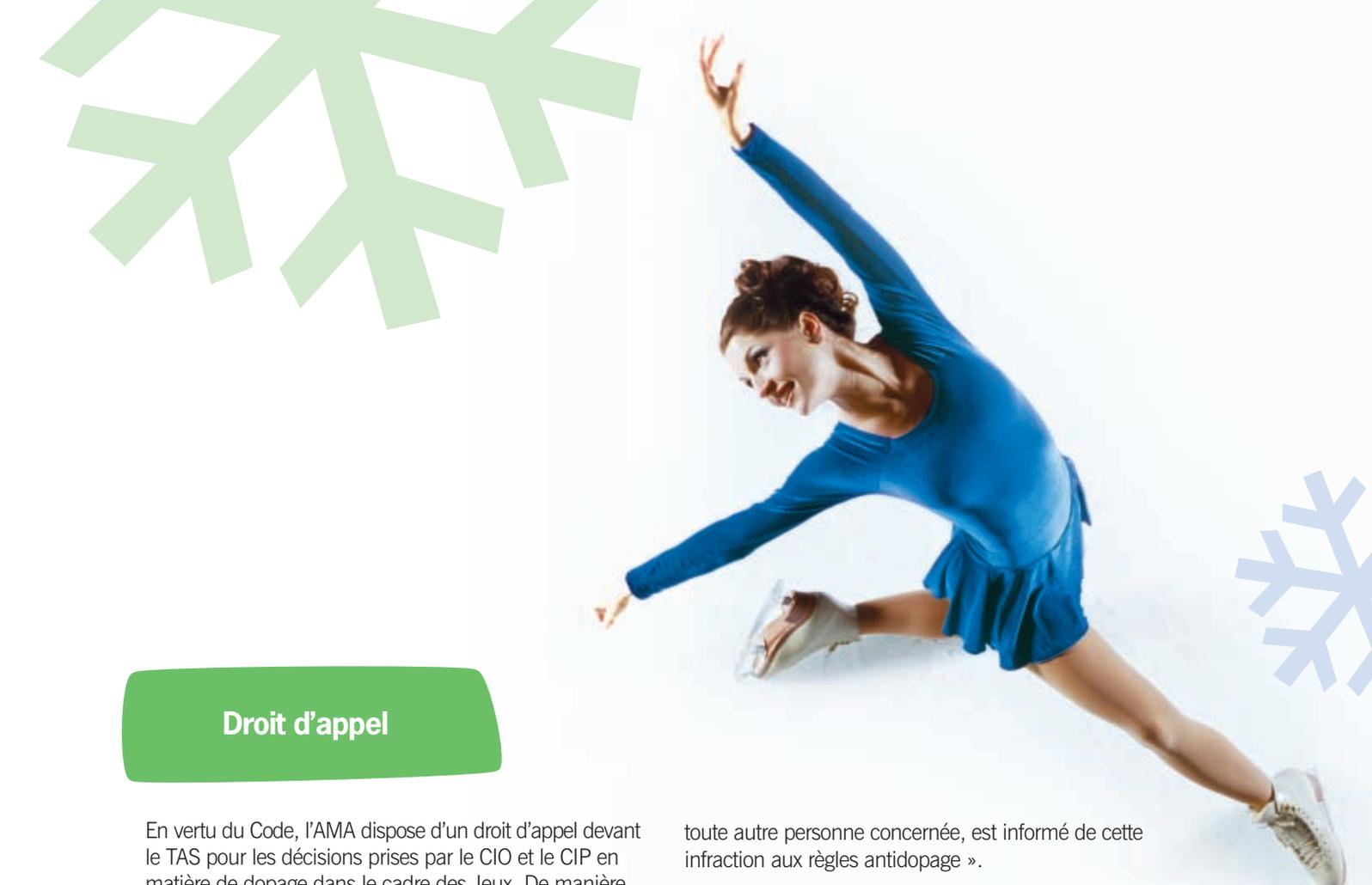
demandes d'AUT sont traitées par les FI et les ONAD pour les sportifs faisant partie de leur groupe cible respectif de sportifs soumis aux contrôles.

Durant les Jeux, des AUT peuvent également être accordées par le CIO. Les règles antidopage du CIO pour les Jeux de Vancouver précisent que la commission médicale du CIO nommera un comité de médecins (comité pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques — CAUT) « pour analyser les AUT existantes et examiner de nouvelles demandes

du CIO, les organisations antidopage doivent informer la commission médicale du CIO et l'AMA de toutes les AUT existantes accordées avant l'ouverture du Village olympique le 4 février 2010.

Le rôle conféré à l'AMA par le Code en matière d'AUT restera le même lors des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver: l'Agence a le droit de superviser et de réviser une AUT accordée. En outre, les sportifs dont la demande d'AUT a été refusée peuvent également demander à l'AMA de réviser cette décision. Si l'AMA détermine qu'une autorisation ou un refus n'est pas conforme au Standard international, elle peut renverser la décision. Si l'AMA refuse de renverser la décision, le sportif peut faire appel de cette décision devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).





## Droit d'appel

En vertu du Code, l'AMA dispose d'un droit d'appel devant le TAS pour les décisions prises par le CIO et le CIP en matière de dopage dans le cadre des Jeux. De manière générale, le Code confère à l'AMA ce droit d'appel pour tous les cas intervenant sous la juridiction de signataires du Code, y compris le CIO et le CIP.

Les règles antidopage du CIO pour les Jeux de Vancouver décrivent clairement la procédure de gestion des résultats d'analyse anormaux et de toute autre violation des règles antidopage au cours des Jeux olympiques. Ces règles stipulent que, à moins que le président du CIO ne décide d'étendre ce délai en raison des circonstances du cas, « l'ensemble de la procédure disciplinaire ne doit pas excéder 24 heures à partir du moment où l'athlète, ou

toute autre personne concernée, est informé de cette infraction aux règles antidopage ».

Après avoir été informé d'une violation des règles antidopage, le président du CIO constituera une commission disciplinaire qui sera informée des détails du cas et qui convoquera le sportif à une audience. La décision de la commission disciplinaire, ou de la Commission exécutive du CIO selon le cas, sera communiquée sans tarder au sportif, au chef de mission, à la FI concernée, à un représentant du programme des Observateurs indépendants et à l'AMA.

Les sanctions liées aux Jeux, y compris les décisions sur l'attribution des médailles, sont déterminées par le CIO et le CIP. ▶

# Le rôle de l'AMA à Vancouver en bref

## Contrôles pré-Jeux

Participation au groupe de travail chargé de planifier et de coordonner les contrôles avant l'ouverture des Jeux, en collaboration avec le CIO et le COVAN. Le CIO est responsable des contrôles pendant la période des Jeux et de la gestion des résultats.

Étroite collaboration avec le CIP pour les contrôles effectués avant les Jeux paralympiques. Le CIP est responsable des contrôles pendant la période des Jeux et de la gestion des résultats.

## Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Supervision et révision potentielle d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

## Droit d'appel

Droit d'appel devant le TAS pour les décisions du CIO et du CIP en matière de dopage liées aux Jeux.

## Observateurs indépendants

Supervision indépendante des procédures de contrôle du dopage et de gestion des résultats.

## Sensibilisation des sportifs

Échanges avec les sportifs et leur personnel de soutien dans les Villages olympiques.



## Observateurs indépendants

// En couverture

L'AMA disposera de deux équipes d'Observateurs indépendants (OI) à Vancouver.

« En observant et en supervisant, au hasard et en toute neutralité, les différentes phases du contrôle du dopage et de la gestion des résultats lors de grandes manifestations,

Pour la première fois dans le cadre des Jeux olympiques, la mission des OI sera effectuée selon un format de type audit. Ce format, lancé par l'AMA aux Jeux asiatiques de 2006 et employé avec succès lors d'autres grandes manifestations subséquentes, prévoit des réunions

**« En observant et en supervisant, au hasard et en toute neutralité, les différentes phases du contrôle du dopage et de la gestion des résultats lors de grandes manifestations, le programme des OI contribue à renforcer la confiance des sportifs et du public. »**

le programme des OI contribue à renforcer la confiance des sportifs et du public », souligne David Howman. « Nous sommes heureux que le CIO et le CIP reconnaissent l'importance de cette supervision indépendante et aient à nouveau invité des équipes d'OI à prendre part aux Jeux . »

Le programme des OI a été lancé en 2000 aux Jeux olympiques de Sydney, à l'invitation du CIO. Au cours de ces Jeux, une équipe de 15 Observateurs a supervisé les procédures de contrôle du dopage et de gestion des résultats, puis, au terme de la manifestation, a rédigé un rapport garantissant la qualité globale des procédures de contrôle du dopage et suggérant diverses améliorations pour l'avenir.

quotidiennes entre l'équipe des OI et les organisateurs des Jeux (le CIO, en l'occurrence). Durant ces rencontres, l'équipe des OI peut proposer aux organisateurs diverses améliorations. Ce type de format a été mis en place avec succès dans le cadre des Jeux paralympiques de Pékin en 2008 et sera réutilisé à Vancouver.

Les personnes sélectionnées par l'AMA pour faire partie de ses équipes d'OI sont des experts dans différents domaines liés à la lutte contre le dopage, tels que la gestion de programmes, le contrôle du dopage, les questions juridiques, médicales et la représentation des sportifs. Leur tâche est d'observer les différentes phases de contrôle du dopage de façon impartiale et de vérifier que les procédures appropriées aient bien été suivies. (Voir les biographies des membres des équipes d'OI p. 13-14 et 17.)

## Sensibilisation des sportifs

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA est l'un des moyens les plus efficaces d'informer et de sensibiliser les sportifs et leur entourage au sport sans dopage. Depuis sa création, ce programme a participé à plus de 40 grandes manifestations sportives internationales et est allé à la rencontre de centaines de milliers de sportifs du monde entier, tout en offrant aux sportifs, à leurs entraîneurs et aux officiels la possibilité de poser des questions à propos de la lutte contre le dopage. Le programme de sensibilisation des sportifs connaît un succès important : près de 60 organisations l'utilisent aujourd'hui comme modèle dans le cadre de leurs propres activités de sensibilisation.

*biographies des membres des équipes de sensibilisation p. 15-16 et 18)* sera disponible pour discuter avec les sportifs, les entraîneurs et les officiels. Le Quiz Franc Jeu, qui présentera un nouveau graphisme à Vancouver, poursuivra son objectif d'encourager les sportifs à en apprendre davantage sur la lutte contre le dopage. Par ailleurs, des membres de la Commission des athlètes du CIO qui ont appuyé le programme lors de manifestations passées lui apporteront également leur soutien pendant les Jeux à titre d'ambassadeurs.

« Le programme de sensibilisation des sportifs permet aux athlètes de montrer leur engagement en faveur du

**« Le programme de sensibilisation des sportifs permet aux athlètes de montrer leur engagement en faveur du sport sans dopage. Les Jeux de Vancouver seront une nouvelle occasion d'être en contact avec des athlètes olympiques et paralympiques du monde entier. »**

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA s'appuie notamment sur le Quiz Franc Jeu. Disponible en 22 langues, ce Quiz permet aux sportifs, à leurs entraîneurs et aux officiels de tester leurs connaissances de la lutte contre le dopage. Les sportifs peuvent répondre aux questions du Quiz dans une ambiance décontractée. Outre les aspects compétitifs et ludiques du programme, le Quiz permet aux sportifs qui obtiennent un certain score de recevoir un cadeau symbolique.

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA diffusera le message de Franc Jeu lors des Jeux olympiques dans les deux Villages olympiques de Vancouver et Whistler. Durant les Jeux paralympiques, le programme sera principalement actif dans le Village de Whistler, mais une présence sera également assurée à Vancouver.

Dans chacun des Centres de sensibilisation des sportifs, une équipe internationale d'experts antidopage (*voir les*

sport sans dopage », se réjouit Stacy Spletzer-Jegen, responsable principale des relations avec les sportifs à l'AMA. « Les Jeux de Vancouver seront une nouvelle occasion d'être en contact avec des athlètes olympiques et paralympiques du monde entier. Pour la première fois, des représentants de la Mongolie, de la Lettonie et de la Serbie feront partie de notre équipe. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur une équipe aussi diversifiée. » ■

Matthew Fedoruk, responsable des opérations antidopage du COVAN, lors d'une mission de sensibilisation des sportifs menée par le COVAN.



# Jeux olympiques

## Observateurs indépendants



**Mahmoud Khalifah ALI**  
Koweït  
*Responsable, Département de contrôle  
du dopage  
Conseil olympique d'Asie*

Depuis 2004, Mahmoud Khalifah Ali est responsable du département de contrôle du dopage du Conseil olympique d'Asie (OCA). Il est aussi membre de la Commission antidopage de l'OCA, président de la Commission antidopage du Koweït, directeur général de l'organisation régionale antidopage des États du Golfe et du Yémen, et membre du Comité Éducation de l'AMA. Depuis 1999, Mahmoud a collaboré à une variété de programmes de contrôle du dopage et d'éducation et a dirigé des ateliers de formation à l'échelle nationale, régionale et internationale.



**Rune ANDERSEN (Vice-Président)**  
Norvège  
*Directeur, Standards et Harmonisation  
AMA*

Rune Andersen est spécialisé dans les affaires antidopage depuis plus de 20 ans. Avant d'entrer au service de l'AMA en 2002, il était directeur du département Éthique, médecine sportive et antidopage du Comité olympique et de la Confédération des Sports de Norvège (NIF). Dans le cadre de ses fonctions à la NIF, Rune Andersen a entrepris plusieurs projets liés à la lutte contre le dopage, notamment à titre de membre du Comité consultatif de médecine sportive, membre du Groupe de suivi de la Convention antidopage du Conseil de l'Europe, et coordonnateur de projets pour le développement de systèmes de contrôle de qualité en Chine et en Afrique du Sud. Il a également été responsable du contrôle du dopage dans plusieurs manifestations internationales, notamment les Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer (1994) et les Jeux africains de Harare (1995).



**Thierry BOGHOSIAN**  
États-Unis  
*Responsable, Science  
AMA*

Thierry Boghosian travaille au sein du département Science de l'AMA. Ses responsabilités principales comprennent les programmes d'accréditation des laboratoires, l'évaluation des laboratoires accrédités et les questions de conformité au Standard international pour les laboratoires. Avant son arrivée à l'AMA en 2004, Thierry Boghosian a travaillé au laboratoire antidopage accrédité de Los Angeles. À ce titre, il a également été impliqué dans le travail des laboratoires antidopage des Jeux olympiques et paralympiques d'Atlanta (1996) et de Salt Lake City (2002).



**Scott BURNS (Président)**  
États-Unis  
*Directeur exécutif  
Association nationale des procureurs de district*

Scott Burns est directeur exécutif de l'Association nationale des procureurs de district (NDAA) à Alexandria, en Virginie, et Colombia, en Caroline du Sud (États-Unis). Il a précédemment été directeur adjoint du Bureau national de lutte contre les drogues aux États-Unis. Durant ses sept ans de service à la Maison-Blanche, il a également occupé les fonctions de ministre des Sports, de 2004 à 2009, et a été membre du Conseil de fondation et du Comité exécutif de l'AMA à titre de représentant des Amériques. Scott Burns a grandement contribué aux efforts de lutte contre le dopage de l'AMA et joué un rôle déterminant dans l'adoption de la Convention internationale contre le dopage dans le sport par le Congrès et sa ratification par le président des États-Unis.



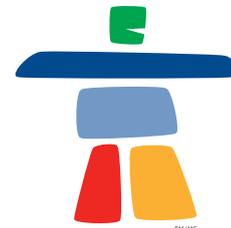
**Meike EVERS**  
Allemagne  
*Championne olympique d'aviron  
Membre du Comité des sportifs de l'AMA*

Ancienne rameuse olympique, Meike Evers a participé aux Jeux olympiques de 1996, 2000 et 2004. Elle a remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques de Sydney (2000), puis à ceux d'Athènes (2004). Aujourd'hui, Meike Evers est détective de police en Allemagne et continue d'être impliquée dans le milieu sportif en tant que membre du Comité des sportifs de l'AMA.



**Rob KOEHLER**  
Canada  
*Directeur, Éducation et Programme  
de développement  
AMA*

Rob Koehler fait partie de l'équipe de l'AMA depuis 2002. Il a d'abord occupé le poste de directeur adjoint du département Standards et Harmonisation, où il a joué un rôle clé dans le développement des organisations régionales antidopage. Rob Koehler est actif dans la communauté antidopage depuis plus de 10 ans. Avant son entrée en fonction à l'AMA, il a travaillé au Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Dans le cadre de ses fonctions au CCES, il a œuvré à la Fondation Sport pur afin de promouvoir les valeurs du sport éthique. Il a également dirigé des programmes de contrôle du dopage de manifestations d'envergure au Canada, y compris les Jeux d'été et d'hiver du Canada, les championnats du monde juniors de hockey sur glace (1999) et les Jeux panaméricains de Winnipeg (1999).



**Tom MAY**  
Canada  
Responsable, Programme de développement  
AMA

Tom May travaille au sein du département Éducation et Programme de développement de l'AMA à titre de responsable du développement des organisations régionales antidopage. Il a participé à des missions d'Observateurs indépendants aux Jeux asiatiques (2006), aux Jeux panaméricains (2007) et aux Jeux olympiques de Pékin (2008). Avant son entrée en fonction à l'AMA, Tom May était responsable des affaires internationales au Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).



**Nicole SAPSTEAD**  
Royaume-Uni  
Directrice des opérations  
Agence antidopage du Royaume-Uni

Nicole Sapstead est directrice des opérations de l'Agence antidopage du Royaume-Uni (UK Anti-Doping) depuis décembre 2009. Elle dirige une équipe chargée des contrôles du dopage, des renseignements, de la science et de la médecine. Depuis ses débuts dans le milieu de la lutte contre le dopage en 1997 auprès du Conseil des sports du Royaume-Uni, elle a travaillé dans les domaines du contrôle du dopage, de la gestion des résultats, des stratégies et de la conformité. En 2001, Nicole Sapstead est entrée au service du laboratoire accrédité de Londres à titre d'assistante du directeur et d'associée juridique avant de reprendre des fonctions au sein de l'organisation nationale antidopage du Royaume-Uni en 2004. Elle est également membre de la Commission de contrôle de qualité de l'Association des organisations nationales antidopage (ANADO).



**Anik SAX**  
Luxembourg  
Médecin-chef de service  
Ministère des Sports

Le Dr Anik Sax est médecin du sport et dirige l'Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD). Elle est membre de la Commission médicale et antidopage de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) et du Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques de l'AMA. Elle représente le Luxembourg au Groupe de suivi et au comité ad hoc pour l'AMA (CAHAMA) du Conseil de l'Europe, à la Conférence des Parties de l'UNESCO et au Groupe de travail sur le dopage de l'Union européenne. Elle est régulièrement appelée à siéger en tant qu'experte au tribunal de la Fédération internationale de tennis (ITF). Elle a mené des visites consultatives et d'évaluation pour le Conseil de l'Europe (Pays baltes, France et Tunisie). Anik Sax a participé à des missions d'Observateurs indépendants aux championnats du monde de natation (2002), au Tour de France (2003), aux Jeux olympiques d'Athènes (2004), aux Jeux mondiaux (2005) et aux Jeux méditerranéens (2009). Elle est également présidente des Jeux olympiques spéciaux au Luxembourg.



**Richard YOUNG** (Vice-Président)  
États-Unis  
Associé  
Holme Roberts & Owen

Richard Young est membre du Conseil de fondation de l'AMA. Il a été le rédacteur principal du Code mondial antidopage 2003 et de sa version révisée entrée en vigueur en 2009. Avocat, il possède une solide expérience dans l'arbitrage juridique sportif international et a siégé dans de nombreuses formations arbitrales du Tribunal arbitral du Sport (TAS), notamment dans le cadre des Jeux olympiques d'hiver de 1998 à Nagano et des Jeux olympiques d'été de 2000 à Sydney. Richard Young a également poursuivi des dizaines de cas de dopage devant le TAS et d'autres tribunaux. Il vit actuellement à Colorado Springs, où il est associé au sein de l'étude Holme Roberts & Owen LLP.



# Jeux olympiques

## Équipe de sensibilisation



**Marija ANDJELKOVIC**  
Serbie  
Coordonnatrice, localisation et AUT  
Agence antidopage de Serbie

Marija Andjelkovic est coordonnatrice des informations sur la localisation et des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques à l'Agence antidopage de Serbie (ADAS). Elle est également agente de contrôle du dopage. Son expérience comprend la coopération et la formation des sportifs à ADAMS et aux groupes de sportifs soumis aux contrôles. Elle remplit un rôle similaire au sein de l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA). Marija Andjelkovic est membre de l'Association de médecine sportive de Serbie.



**Dr Federica FAGNANI**  
Italie  
Responsable, Communication et affaires publiques  
Université italienne des Sports et  
du Mouvement Foro Italico

Le Dr Federica Fagnani a obtenu un doctorat sur les aspects biomédicaux des activités physiques adaptées, ainsi qu'une maîtrise en science du sport et de l'activité physique. Elle est responsable de la communication et des affaires publiques de l'Université italienne des Sports et du Mouvement Foro Italico, à Rome, où elle est également professeure adjointe à la faculté des sciences de la santé. Depuis 2003, elle occupe le poste de responsable scientifique de la formation antidopage financée par le ministère italien de la Santé et est chargée de l'examen et de la formation des agents de contrôle du dopage pour l'organisation nationale antidopage d'Italie (CONI). Le Dr Fagnani a également été adjointe exécutive du responsable du contrôle du dopage des Jeux olympiques et paralympiques de 2006 à Turin.



**Jude FORD**  
Royaume-Uni  
Agente de projet, Éducation  
Agence antidopage du Royaume-Uni

Après ses études à l'Université John Moores de Liverpool, où elle a obtenu une licence en activité physique, sport et sciences de la santé, Jude Ford a travaillé trois ans pour la fédération britannique de triathlon comme responsable du développement régional du Sud Est. Depuis 2007, elle travaille dans le domaine de l'éducation au sein de l'organisation antidopage du Royaume-Uni. Avant les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin 2008, elle a dirigé un vaste programme de soutien des sportifs participant à ces Jeux. L'une des principales composantes de ce programme était le recours à différents médias sociaux comme moyens de communication. Jude Ford a participé à la conception et à la mise en place de la formation des sportifs au système d'informations sur la localisation, ainsi qu'au développement plus poussé du programme d'éducation 100% ME.



**Erin HANNAN**  
États-Unis  
Directrice, Communication et sensibilisation  
Agence antidopage des États-Unis

Erin Hannan est entrée à l'Agence antidopage des États-Unis (USADA) en juin 2008 afin d'y diriger les initiatives en matière de sensibilisation et de communication. Mettant à profit son expérience dans différentes entreprises de marketing, de branding, de communication et de sensibilisation, elle travaille à la création d'un environnement dans lequel le Mouvement antidopage puisse susciter un changement positif. Ses principales responsabilités comprennent les relations avec les sportifs dans le but d'encourager des comportements éthiques, sains et éclairés, ainsi que la création de ressources et de programmes éducatifs fournissant aux jeunes des outils efficaces dans le monde du sport.



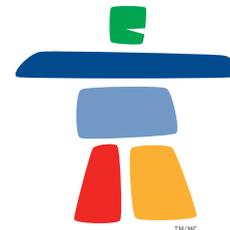
**David JULIEN**  
Canada  
Responsable, Éducation  
AMA

David Julien travaille à l'AMA depuis 2007 comme responsable de l'éducation. Ses principales responsabilités incluent le développement de programmes d'éducation en collaboration avec les partenaires de l'AMA et le soutien au programme des organisations régionales antidopage. Avant son arrivée à l'AMA, il a travaillé à l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) et a présenté des conférences dans plusieurs universités au Canada, en Chine et en Amérique latine. Détenteur d'une maîtrise et d'un doctorat en psychologie, David Julien a toujours été un passionné de sport et continue d'officier en tant qu'arbitre de basketball.



**Liene KOZLOVSKA**  
Lettonie  
Responsable, Département antidopage  
Comité antidopage du ministère letton de la Santé

Liene Kozlovskā a commencé à travailler dans la lutte contre le dopage en 1994 dans le cadre de ses études en médecine. Depuis, elle a œuvré à la mise en place et au perfectionnement de programmes antidopage en Lettonie afin qu'ils soient conformes aux Conventions du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, ainsi qu'au Code mondial antidopage et aux Standards internationaux. Elle dirige actuellement l'organisation nationale antidopage de Lettonie. Celle-ci collabore avec le milieu sportif et offre des programmes d'éducation antidopage aux enfants, aux étudiants et aux médecins. Elle est membre de la Commission exécutive du Comité olympique de Lettonie et de l'Association de médecine sportive de Lettonie.



**Kyu-Hwan LEE**  
Corée  
Agence antidopage de Corée

Kyu-Hwan Lee est entré en fonction à l'Agence antidopage de Corée (KADA) en décembre 2006 et a travaillé activement à la mise en conformité de la Corée avec le Code mondial antidopage. Il assure également la mise en place d'ADAMS et la formation des sportifs à son utilisation. Kyu-Hwan Lee a traduit en coréen le Code et les Standards internationaux 2009. Il est titulaire d'une maîtrise en gestion du sport de l'Université de Technologie de Sydney et d'un doctorat en psychologie du sport de l'Université SungKyunKwan.



**Vitaliy STEPANOV**  
Russie  
Responsable, Projets spéciaux  
Agence antidopage de Russie

Vitaliy Stepanov est responsable des projets spéciaux à l'Agence nationale antidopage de Russie (RUSADA). Sa carrière dans la lutte contre le dopage a débuté au même moment que la fondation de RUSADA en 2008. Il a occupé les postes d'agent de contrôle du dopage (ACD) et de responsable de l'éducation au sein de l'agence. Vitaliy Stepanov est actuellement chargé de la mise en place de programmes de sensibilisation des sportifs en Russie, de l'accréditation et du renouvellement de l'accréditation des ACD, et de l'organisation de séminaires d'éducation destinés aux sportifs, aux médecins, aux entraîneurs et aux agents de sportifs. Il a fait partie de l'équipe de sensibilisation des sportifs de l'AMA aux Jeux olympiques de 2008.



**Snejezana KARLO**  
Croatie  
Responsable, Département international  
Agence antidopage de Croatie

Snejezana Karlo est titulaire d'une licence en marketing de la faculté d'économie et de commerce de l'Université de Zagreb. Ancienne joueuse de volleyball professionnel, elle a remporté de nombreux prix et championnats durant sa carrière sportive. Elle a été directrice de l'équipe nationale et secrétaire générale de la fédération croate de volleyball et vice-présidente et membre du Comité exécutif de la Confédération européenne de volleyball de 2001 à 2005. En 2009, Snejezana Karlo est entrée en fonction à l'Agence nationale antidopage de Croatie (CROADA) comme responsable du département chargé des affaires internationales, où elle fournit un soutien aux programmes éducatifs et assure la promotion de programmes antidopage en Croatie.



**Naranjaragal TSOGSAIKHAN**  
Mongolie  
Directeur exécutif  
Organisation antidopage de Mongolie

Naranjaragal Tsogetsai Khan est le premier représentant de la Mongolie à participer au programme de sensibilisation de l'AMA. Diplômé de l'Université nationale de médecine, il a commencé à travailler au sein du Mouvement sportif et du Comité olympique de Mongolie en 2006, notamment dans le domaine du marketing. Après l'établissement d'une organisation nationale antidopage en Mongolie, il a été nommé directeur exécutif de l'organisation. Tsogetsai Khan Naranjaragal est membre de la Commission médicale et antidopage de la Confédération de tir sportif d'Asie.



**Stacy SPLETZER-JEGEN**  
Etats-Unis  
Responsable principale, Relations avec les sportifs et communication  
AMA

Stacy Spletzer-Jegen est responsable du programme de sensibilisation et des programmes pour les sportifs de l'AMA depuis 2001. Sa carrière dans le sport a débuté au Comité olympique des États-Unis, à Colorado Springs. Après cinq ans, elle a choisi de poursuivre sa carrière à Sydney, pour travailler dans la sensibilisation antidopage au sein du Comité olympique australien. Cette native de Chicago détient une licence en communication et une maîtrise en administration du sport.



**Wang XINZHAI**  
Chine  
Directeur, Éducation et gestion des résultats  
Agence antidopage de Chine

Wang Xinzhai a obtenu une licence en médecine en 1995 et une maîtrise en physiologie de l'exercice en 1998. Il a commencé à travailler comme responsable de l'entraînement de sportifs d'élite au sein de l'Association chinoise des sportifs en juillet 1998. En 2001, Wang Xinzhai a été engagé par le Bureau antidopage de l'Administration générale du sport chinois comme directeur adjoint, responsable notamment de l'éducation et de l'application des règles antidopage. Il est également membre du Comité médical de l'Association des Jeux de l'Asie de l'Est. Depuis mai 2009, Wang Xinzhai travaille à l'Agence antidopage de Chine (CHINADA) à titre de directeur de l'éducation et de la gestion des résultats. Ses responsabilités comprennent l'information, l'éducation, la gestion des résultats et l'approbation des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques en Chine.



# Jeux paralympiques

## Observateurs indépendants



**Françoise DAGOURET**  
France  
Responsable, Unité antidopage  
SportAccord/AGFIS

Françoise Dagouret travaille dans l'administration du sport depuis 1990. Elle a obtenu une maîtrise en gestion internationale du sport, droit et sciences humaines du sport en 2001. Elle est ensuite entrée au service de l'AMA à Lausanne à titre de responsable de projets, participant à diverses activités de lutte contre le dopage comprenant la communication et la sensibilisation. Elle a aussi coordonné la mission des Observateurs indépendants aux Jeux paralympiques d'hiver de 2002. De 2003 à 2009, Françoise Dagouret a été responsable du programme antidopage de la Fédération internationale de tir à l'arc (FITA), y compris l'organisation et la supervision des activités antidopage à l'échelle mondiale. En juillet 2009, elle a été nommée responsable de la nouvelle unité antidopage de SportAccord (anciennement l'Association générale des Fédérations internationales de sports — AGFIS). Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle fournit un soutien et un service aux fédérations membres dans la mise en place de programmes conformes au Code mondial antidopage.



**Natalie GRENIER**  
Canada  
Coordonnatrice, Contrôle du dopage  
AMA

Natalie Grenier est chargée de la mise en place du programme de contrôles hors compétition de l'AMA pour 14 fédérations internationales et participe également au volet de supervision de la conformité au Code mondial antidopage. Elle a participé à des missions d'Observateurs indépendants aux Jeux africains d'Alger (2007), aux Jeux paralympiques de Pékin (2008) et aux Jeux des petits États d'Europe à Chypre (2009). Avant son entrée en fonction à l'AMA en 2003, Natalie Grenier a travaillé à l'Unité de coordination à l'élite sportive de la Ville de Montréal et collaboré à la préparation de la Conférence mondiale sur les Femmes et le Sport organisée à Montréal en 2002. Elle a participé aux Jeux olympiques de 1984 et 1988 en patinage de vitesse et a été entraîneur en chef de l'équipe canadienne de courte piste aux Jeux olympiques de Nagano (1998).



**Dr Adrian LORDE**  
Barbade  
Président  
Commission antidopage de la Barbade

Outre ses fonctions de président de l'organisation régionale antidopage des Caraïbes, le Dr Adrian Lorde est médecin de famille et conférencier en médecine familiale à l'Université de West Indies. Il a été membre d'équipes de sensibilisation des sportifs de l'AMA de 2001 à 2003, et a participé à des missions d'Observateurs indépendants aux Jeux olympiques d'Athènes (2006) et aux Jeux asiatiques de Doha (2006). Il a également été membre du Conseil de fondation de l'AMA représentant la Barbade. Médecin de l'équipe de la Barbade à diverses manifestations, dont des Jeux olympiques, depuis 1986, Adrian Lorde est ou a été membre des Commissions médicales des Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes (depuis 1993), des Jeux panaméricains, de l'Association des comités nationaux olympiques des Caraïbes, de la Fédération internationale de hockey (FIH) et des Jeux du Commonwealth. Il occupe des fonctions de directeur de l'Association des organisations nationales antidopage (ANADO) et de l'Association olympique de la Barbade.



**Kate MITTELSTADT** (Présidente)  
États-Unis  
Directrice, Contrôle du dopage  
Association des organisations  
nationales antidopage

Kate Mittelstadt est directrice du contrôle du dopage à l'Association des organisations nationales antidopage (ANADO). Dans le cadre de ses fonctions, elle assure la coordination et la réalisation de contrôles pour des fédérations internationales et l'AMA en s'appuyant sur l'expertise du réseau mondial d'organisations antidopage de l'ANADO. Avant d'entrer au service de l'ANADO, Kate Mittelstadt a occupé pendant six ans le poste de directrice du contrôle du dopage à l'Agence antidopage des États-Unis (USADA). Elle a travaillé à l'USADA depuis sa fondation en 2000 jusqu'en 2008. Kate Mittelstadt a participé à d'importantes manifestations sportives, notamment à titre de responsable des contrôles hors compétition aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City (2002), de membre de l'équipe de sensibilisation des sportifs de l'AMA aux Jeux paralympiques de Salt Lake City (2002) et aux Jeux panaméricains de Saint-Domingue (2003), et à titre d'Observatrice indépendante aux Jeux d'hiver de Turin (2006).



## Équipe de sensibilisation



**Catherine COLEY**  
Canada  
Coordonnatrice, Communication  
AMA

Catherine Coley est entrée au département Communication de l'AMA en avril 2009 à titre de coordonnatrice. Ses responsabilités comprennent notamment le soutien aux activités de sensibilisation des sportifs de l'AMA, la coordination du site Web de l'Agence (y compris la refonte récente du site) et la coordination des communications avec les différents groupes de partenaires de l'Agence. Catherine Coley a travaillé dans l'industrie du cinéma et des effets visuels et a choisi de renouer avec sa première passion : le sport. Ex-nageuse de compétition, elle continue de pratiquer plusieurs sports.



**Petr JELÍNEK**  
République tchèque  
Responsable, Contrôle du dopage  
Comité antidopage de la République tchèque

Petr Jelínek a débuté sa carrière dans la lutte contre le dopage en 2006 en tant qu'agent de contrôle du dopage (ACD) et est entré au service du Comité antidopage de la République tchèque (CADC) la même année comme responsable des résultats et coordonnateur des informations sur la localisation des sportifs. En 2007, il est devenu responsable du contrôle du dopage, chargé notamment de la planification des contrôles et de la formation des ACD. Il a participé à plusieurs missions internationales de contrôle à titre d'ACD, notamment en Géorgie et en Azerbaïdjan. Il a aussi été responsable des services antidopage aux championnats du monde de ski nordique de la FIS en 2009.



**Jen SCLATER**  
Canada  
Responsable, Éducation  
AMA

Jen Sclater travaille au sein du département Éducation de l'AMA. Ses principales responsabilités incluent la gestion et le développement de programmes d'éducation destinés à la jeunesse. Avant d'entrer au service de l'AMA en 2005, elle a participé à des activités de recherche et de développement de la formation des enseignants et a enseigné à temps partiel à l'Université Concordia à Montréal. Jen Sclater a acquis son expérience de la lutte contre le dopage en œuvrant comme agente de contrôle du dopage pour le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Elle a dirigé et participé à plusieurs missions du programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA. Vancouver sera sa deuxième expérience de sensibilisation aux Jeux paralympiques.



**Susanna SOKKA**  
Finlande  
Responsable, Information; Agente de contrôle  
du dopage  
Agence antidopage de Finlande

Susanna Sokka est chargée de la supervision du programme *Clean Win (Victoire propre)* au sein de l'Agence antidopage de Finlande (FINADA). Ce programme fait la promotion des sportifs « propres » et des valeurs du sport sans dopage et inclut un volet de sensibilisation. Susanna Sokka présente des conférences auprès de différents groupes cibles et agit à titre d'agente de contrôle du dopage depuis 2003. Elle a réalisé des contrôles en Finlande et à l'étranger, notamment aux championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF en 2005.



Sumi, l'une des mascottes des Jeux paralympiques.



# L'engagement antidopage du COVAN

Article rédigé par le COVAN

//  
COVAN

**Chaque comité d'organisation de Jeux olympiques et paralympiques** fait face au défi de fournir une expérience des Jeux extraordinaire et un environnement sans dopage. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) a choisi une approche antidopage axée sur l'éducation, la détection et la dissuasion.

Le COVAN a relevé ce défi avec vision, passion et expertise en mettant en place un programme antidopage de pointe depuis sa désignation comme ville organisatrice des Jeux d'hiver de 2010 il y a six ans.

Près de 2 500 échantillons d'urine et de sang — 2 000 pour les Jeux olympiques et 425 pour les Jeux

Le COVAN veut également profiter des Jeux pour intensifier les relations avec les agences chargées de l'application de la loi afin de renforcer l'efficacité des initiatives antidopage au Canada.

L'équipe antidopage du COVAN veut s'assurer que les sportifs se sentent à l'aise dans le cadre du processus de contrôle du dopage. Pour ce faire, 700 bénévoles ont été formés aux procédures antidopage et agiront à titre d'agents de contrôle du dopage, d'agents de prélèvement et d'escortes durant les Jeux.

Dans le cadre de sa mission d'offrir aux sportifs un environnement sans dopage et un terrain de jeu équitable, le programme antidopage du COVAN se concentre aussi

**L'équipe antidopage du COVAN veut s'assurer que les sportifs se sentent à l'aise dans le cadre du processus de contrôle du dopage. Pour ce faire, 700 bénévoles ont été formés aux procédures antidopage et agiront à titre d'agents de contrôle du dopage, d'agents de prélèvement et d'escortes durant les Jeux.**

paralympiques — seront prélevés. Il s'agit d'une augmentation importante du nombre d'échantillons par rapport aux Jeux précédents, et du plus grand nombre de contrôles de toute l'histoire des Jeux olympiques d'hiver. « Ceci lancera un message clair aux sportifs qui se dopent », explique Jeremy Luke, directeur du contrôle antidopage du COVAN.

sur la prévention et la sensibilisation. Du matériel éducatif a été développé afin d'expliquer aux sportifs et à leur personnel de soutien les règles antidopage du Comité international olympique et du Comité international paralympique. Le COVAN est aussi le premier comité d'organisation des Jeux à mettre en place un programme de sensibilisation des sportifs en partenariat avec l'AMA.

Ce programme a été élaboré en collaboration avec de nombreuses fédérations sportives internationales au moyen du modèle de sensibilisation des sportifs de l'AMA.



Ce programme a été présenté aux sportifs au cours de manifestations organisées par le COVAN en 2008 et 2009. L'AMA mènera son programme de sensibilisation des sportifs dans le Village olympique durant les Jeux olympiques et paralympiques.

L'objectif du COVAN vise à entrer en contact, à informer et à éduquer les sportifs avant leur arrivée aux Jeux. « Nous pensons qu'il est extrêmement important de collaborer avec eux et de nous assurer qu'ils disposent de toutes les informations nécessaires avant les Jeux pour être en mesure de prendre les bonnes décisions en matière de lutte contre le dopage », souligne Jeremy Luke.

L'ex-skieuse de fond Beckie Scott, qui a participé à trois Jeux olympiques avant de devenir membre du Conseil

de fondation de l'AMA, du Comité des sportifs de l'AMA et du Conseil d'administration du COVAN, croit que l'éducation et la sensibilisation jouent un rôle crucial auprès des sportifs. « La sensibilisation est un élément déterminant de la lutte contre le dopage, et les sportifs doivent absolument avoir accès à toutes les informations pertinentes les plus récentes pour comprendre les dangers et les conséquences du dopage, ainsi que l'importance de respecter les règles », dit-elle.

Beckie Scott pense que l'engagement et les initiatives du COVAN ouvrent la voie aux prochains comités d'organisation des Jeux afin de renforcer leurs efforts contre le dopage. « L'engagement du COVAN est exceptionnel et témoigne d'un réel intérêt à l'égard du sport olympique et paralympique sans dopage. » ■

**Claudia Larouche**

## L'AMA et le COVAN créent une vidéo sur le contrôle du dopage

En 2008, l'AMA et le COVAN ont collaboré pour créer une vidéo présentant le processus de contrôle du dopage aux sportifs.

Cette vidéo d'une durée de cinq minutes explique le processus de contrôle du dopage, tout en sensibilisant les sportifs à leurs droits et responsabilités. S'adressant en particulier aux jeunes sportifs passant leur premier contrôle du dopage, elle présente chaque étape du processus de contrôle du dopage.

Disponible en anglais, français, espagnol, allemand, russe, portugais et arabe, la vidéo est disponible sur le site Web de l'AMA ([www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)).



# Un laboratoire de pointe pour les Jeux



Article rédigé par le COVAN

// COVAN

**Les échantillons prélevés** dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 seront analysés dans l'un des laboratoires antidopage les plus sophistiqués du monde. Ce laboratoire de 1 350 mètres carrés situé à Richmond, près de Vancouver, constitue un élément important dans le cadre de l'objectif de Jeux sans dopage établi par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN), sous la direction et l'autorité du Comité international olympique (CIO) et du Comité international paralympique (CIP). Le budget total consacré aux programmes antidopage des Jeux est d'environ 16,4 millions \$ CA, dont 8,9 millions \$ alloués au laboratoire et 7,5 millions \$ aux opérations.

Le laboratoire de Richmond opérera durant les Jeux comme laboratoire satellite de l'Institut national de la recherche scientifique Institut Armand-Frappier (INRS) situé au Québec. L'INRS est le seul laboratoire canadien accrédité par l'AMA. Sa renommée n'est plus à faire, avec plus de 30 ans d'expérience en matière d'analyse d'échantillons de sportifs internationaux.

À compter de janvier 2010, 30 techniciens de l'INRS relaieront jour et nuit au laboratoire de Richmond. Sept scientifiques internationaux provenant d'autres laboratoires accrédités par l'AMA apporteront leurs connaissances dans le cadre de l'analyse des échantillons et de l'interprétation des résultats. Les premiers échantillons officiels des Jeux seront livrés au laboratoire le 4 février 2010, dans le cadre de prélèvements d'urine et de sang avant les compétitions. Le laboratoire analysera environ 2 425 échantillons d'urine et de sang prélevés sur des sportifs participant aux Jeux.

« Le COVAN s'oppose fermement au dopage dans le sport », explique Cathy Priestner Allinger, vice-présidente de direction, Sport et exploitation aux Jeux. « Les sportifs méritent de concourir sur un terrain équitable, et, pour atteindre ce but, un programme de contrôle du dopage rigoureux est essentiel. Ce laboratoire sur place constitue un élément central du programme. Il dispose d'équipements

à la pointe de la technologie et de scientifiques de premier plan grâce à l'INRS. »

La ville de Richmond soutient le COVAN en lui fournissant des installations à l'Anneau olympique de Richmond, qui accueillera les compétitions de patinage de vitesse des Jeux. Après les Jeux, cet espace hébergera un centre de médecine sportive et des services de science sportive pour la communauté. « Nous sommes heureux d'accueillir à l'Anneau olympique de Richmond un laboratoire si important pour la réussite des Jeux », se réjouit le maire de Richmond, Malcolm Brodie.

Le laboratoire est une copie conforme de celui de l'INRS à Montréal, depuis les équipements utilisés jusqu'à l'aménagement, afin de faciliter le travail des techniciens dans leurs nouveaux locaux. Le laboratoire est également insonorisé et protégé contre les séismes.

« Nous sommes fiers de collaborer avec le COVAN dans le cadre de la réalisation d'un programme antidopage de classe mondiale pour les Jeux d'hiver de 2010 », note le Dr Christiane Ayotte, directrice du laboratoire de contrôle du dopage à l'INRS. « Le laboratoire de l'Anneau olympique de Richmond utilisera les techniques et les méthodes les plus sophistiquées de détection de substances interdites dans les échantillons d'urine et de sang des sportifs. »

L'hébergement du laboratoire dans des installations sportives sécurisées est sans doute une première dans l'histoire des Jeux olympiques et paralympiques. Les responsables du transport depuis les sites olympiques jusqu'au laboratoire déposeront les échantillons de sang et d'urine dans un lieu sécuritaire — semblable aux caisses de dépôt des banques — d'où ils seront directement acheminés dans des unités réfrigérées.

Le laboratoire cessera ses activités à la fin mars 2010, à l'issue des Jeux paralympiques. La plupart des équipements seront rachetés par l'INRS et utilisés dans ses installations de Montréal, comme témoignage durable des Jeux d'hiver de 2010. ■